

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2051

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 37

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« en application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.